

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3406 - LUNDI 14 JANVIER 2019

PAIX DANS LE POOL

Installation des plates-formes d'échanges intracommunautaires

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en partenariat avec le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, a ouvert le 12 janvier le processus d'installation, dans le Pool, des plates-formes d'échanges entre la population et les ex-combattants ninjas. Au total, treize districts et la commune de Kintélé sont concernés par cette opération.

« Le développement local, appelé de tous ses vœux par le gouvernement, et que la communauté internationale se doit d'accompagner, ne peut se faire en toute efficacité lorsque les communautés destinataires et actrices ne vivent pas en harmonie et dans la cohésion sociale », a indiqué le délégué du Pnud, Joseph Ikoubou.

Page 3



La photo de famille

DETTE SOCIALE

Paiement des avoirs des travailleurs de l'ex-ONPT



Le gouvernement devrait procéder au règlement des créances dues aux agents de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT). La liste des bénéficiaires de ces fonds s'inscrivant dans le cadre

des agents de l'ex-ONPT vérifiant leurs noms sur les listes de la Télé mutuelle ayant été rendue publique. Les ayants droit de ceux qui ne sont plus en vie entreront en possession de leurs créances après le transfert du Trésor public à la Banque postale du Congo. Page 7

PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Martin Fayulu saisit la Cour constitutionnelle

Éditorial
Preuve

Page 2

L'opposant congolais, Martin Fayulu, donné perdant de l'élection présidentielle du 30 décembre avec 34,8% de voix contre 38,57 % pour Félix Tshisekedi, a saisi samedi la Cour constitutionnelle afin d'exiger le « recomptage des voix ». Page 14

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

La Banque postale encaisse désormais les recettes de l'établissement

Les opérations de recouvrement des recettes du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, confiées à la Banque postale du Congo, ont été officiellement lancées, le 11 janvier, par le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio.

Elles font suite à un accord signé en décembre dernier entre les ministères de la Santé et des Finances en vue d'améliorer la collecte des recettes et la gestion du plus grand centre hospitalier du Congo.

Page 6

DROITS HUMAINS

Les commissariats de police interpellés sur le respect de la garde à vue



André Gakala-Oko présentant des armes blanches saisies aux mains des bébés noirs à la presse en 2016/Adiac

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala-Oko, a réitéré, vendredi, à l'endroit des commissaires de police et des chefs de brigades de gendarmerie, son appel au respect de la durée de garde à vue qui est de 72 h. « Vous avez jusqu'au plus tard lundi pour les déferer à la Maison d'arrêt. Il faut être correct et préserver la vie humaine. J'insiste sur le fait qu'il faut faire attention aux droits humains », a-t-il lancé, lors d'une descente au commissariat central de la Tsiémé, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Page 5

Editorial

Preuve

À ceux qui prétendaient ces derniers temps, en se basant sur les troubles qui ont paralysé une partie du département du Pool, que le Congo, notre Congo, n'est pas un pays stable, uni, résolu à avancer sur la voie du progrès, les événements auxquels nous assistons ces derniers temps, chez nous et autour de nous, apportent une réponse claire.

Chez nous, en effet, la fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 ont montré que la nation congolaise entend bien résoudre les problèmes auxquels elle se trouve confrontée en unissant ses forces et non en se divisant. Le calme qui a marqué les fêtes de fin d'année, tout comme la chaleur qui a accompagné, la semaine dernière, les cérémonies de présentation des vœux au président de la République, le démontrent de façon claire. Toutes les conditions sont donc réunies, chez nous, pour que la remise en ordre de la gouvernance publique et la relance de la croissance portent rapidement leurs fruits.

Ceci est d'autant plus frappant que tout autour de nous, en revanche, s'installe un désordre institutionnel qui menace la cohésion de ces peuples frères et, de façon plus générale, la stabilité de l'immense Bassin du Congo dont nous occupons le centre. Ce qui se passe aujourd'hui à Kinshasa, à Bangui, à Libreville est, en effet, pour le moins inquiétant dans la mesure où ces événements démontrent que, contrairement aux apparences, la tentation du désordre, de la déstabilisation des institutions, voire même de la violence sociale est toujours présente, avec les risques d'implosion des Etats que cela comporte.

L'on ne saurait tirer de ce qui précède la conclusion que notre Congo est un modèle et que les pays qui l'entourent sont voués aux gémonies. Mais il apparaît clairement que la politique de modernisation de nos institutions, engagée par la plus haute autorité de l'Etat il y a trois ans, qui avait soulevé ici et ailleurs bien des critiques, prouve aujourd'hui son réalisme, son bien-fondé. Ce qui se passe tout autour de nous est bien là pour le confirmer.

Restons donc sur la voie de la sagesse que nous suivons depuis la fin des guerres civiles qui nous ont fait tant de mal dans le passé et aidons nos frères, si nous en avons la possibilité, à l'emprunter à leur tour.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Quarante projets de lois votés en 2018

La chambre haute du parlement a fait, le 10 janvier à Brazzaville, lors d'un échange de vœux de Nouvel An, le bilan de l'année qui s'est achevée. Il ressort que les sénateurs ont adopté en tout quarante projets de lois.



Pierre Ngolo échangeant les vœux avec un de ses collaborateurs/Adiac

Un record qui a réjoui leur président, Pierre Ngolo, qui du reste, les a invités à mouiller davantage le maillot afin que cette année soit plus fructueuse.

Faisant le bilan de l'année, le secrétariat s'est réjoui avant tout du fait que le Sénat a réussi à tenir toutes ses quatre sessions dans les délais prévus dans la loi fondamentale. Ainsi, de janvier à décembre 2018, la chambre haute du parlement a adopté au total quarante projets de lois à caractère socioéconomique.

Parmi les textes adoptés, les plus importants sont, entre autres, le projet de loi de finances de l'Etat, exercice 2019, mais aussi celui portant règlement définitif du budget de l'Etat de l'année 2017. S'agissant du contrôle de l'action gouvernementale, hormis les au-

ditions en commission, le Sénat dit avoir réalisé, avec succès, trois séances de questions orales au gouvernement avec débat, une séance de questions d'actualité, une interpellation et une série de questions écrites.

Sur le plan diplomatique, le Sénat s'est dit aussi ravi d'avoir effectué plusieurs missions à l'extérieur, lesquelles l'ont permis de porter plus haut sa voix au-delà des frontières.

Satisfait du travail abattu par son institution, Pierre Ngolo a donné des orientations fermes à ses collaborateurs, souhaitant que l'année parlementaire qui commence soit plus fructueuse que celle qui s'est achevée.

« La moisson de notre travail, telle que présentée dans la synthèse que nous avons suivie,

est encourageante et de nature à honorer notre chambre. Mais, la mise en évidence des évolutions positives enregistrées dans le fonctionnement de notre chambre ne doit pas nous conduire à une autosatisfaction. Bien au contraire, notre défi est de faire davantage et mieux en 2019, afin de tenir le Sénat à sa place de chambre haute », a indiqué le président de la chambre haute.

Pour maintenir le pari de la bonne marche de l'institution, Pierre Ngolo a invité ses administrés à plus de rigueur, d'abnégation, de discipline au travail et de patriotisme afin qu'avec l'effort de tous les Congolais, le pays arrive à son émergence et à son développement.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gulyin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzga

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE POOL

Installation des plateformes d'échanges intracommunautaires

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en partenariat avec le Haut-commissariat à la réinsertion des combattants a ouvert, le 12 janvier, le processus d'installation, dans les treize districts et à la commune de Kintelé, des plateformes d'échanges entre la population et les ex-combattants.



Photo de famille

Les structures issues des dialogues intracommunautaires, initiés il y a près d'un mois, constituent des cadres d'échanges entre les acteurs aux conflits armés. Elles s'inscrivent dans la stricte logique de recréer le sentiment de vivre ensemble entre les catégories sociales précitées.

« *Le développement local, appelé de tous ses vœux par le gouvernement, et que la communauté internationale se doit d'accompagner, ne peut se faire, en toute efficacité, lorsque les communautés destinataires et actrices ne vivent pas en harmonie et dans la cohésion sociale* », a déclaré le délégué du Pnud, Joseph

Ikoubou. C'est pour cette raison que le Pnud, a-t-il poursuivi, s'est engagé aux côtés du gouvernement et du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, à contribuer aux efforts de consolidation de la paix dans le Pool, dont un des moyens, a-t-il insisté, est l'organisation des plateformes de concertation intracommunautaire.

En effet, a-t-il ajouté, ces structures permettront de briser les égos, de faire disparaître les stigmates psychologiques et les rancœurs nés des actes qui ont pu être commis dans certaines circonstances souvent dictées par les moments critiques du conflit, briser les peurs, bref la haine qui se serait installée dans les cœurs et les esprits.

« Le développement local, appelé de tous ses vœux par le gouvernement, et que la communauté internationale se doit d'accompagner, ne peut se faire, en toute efficacité, lorsque les communautés destinataires et actrices ne vivent pas en harmonie et dans la cohésion sociale »

Le Pnud s'est engagé à se remettre à la sagesse des femmes et des hommes chargés d'animer ces plateformes d'échange intracommunautaire pour atteindre les résultats escomptés, a estimé Joseph Ikoubou.

À son tour, le maire de Kinkala, Joseph Kifoua, a salué la détermination de tous les acteurs pour que cette étape du processus de consolidation de la paix se déroule dans la sérénité et la paix.

Car, a-t-il noté, du retour de la cohésion sociale dépendra le succès de toutes les activités humanitaires et de la relance de l'économie dans cette partie du pays.

Le même sentiment a été parta-

gé par le député de Kinkala, Jean Paul Malonga, qui a souhaité que les échanges entre les acteurs au conflit se déroulent dans un climat apaisé de sorte que, a-t-il renchérit, le processus de consolidation de la paix soit effectif.

Notons que les bureaux de ces plateformes sont ainsi constitués : la présidence est assurée par un représentant de la population ; la vice-présidence par un ex-combattant ; le secrétariat par un représentant de la société civile ; la trésorerie par un représentant des confessions religieuses et l'unique membre est issu du conseil communal ou départemental.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Surenchérissons...

... Sur le processus électoral en République démocratique du Congo (RDC). Dans quelques jours, si aucun recours en contestation de la victoire du candidat Félix Tshisekedi à la présidentielle du 30 décembre n'est pas introduit par son rival, Martin Fayulu, de l'opposition comme lui, la Cour constitutionnelle se prononcera sur le scrutin. Pour valider les résultats de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), communiqués le 10 janvier, et donc laisser la voie libre au vainqueur déclaré de prêter serment en qualité de nouveau président de RDC.

Si, au contraire, une telle démarche est engagée (ce qui paraît probable au regard des déclarations de Martin Fayulu), les juges du contentieux électoral prendront le temps de l'examiner, de la déclarer recevable ou non. Dans les deux cas de figure, leur décision sera le seul moyen de mettre un terme à l'affaire, même si, dans les délibérations de ce type, les parties lésées ou qui se considèrent telles gardent un souvenir amer de ce qui leur est arrivé, malgré la rigueur de la loi. Mais elles peuvent alors apprendre à mieux connaître l'environnement dans lequel elles se trouvent, et prendre la mesure des contraintes de

leur engagement politique. Il arrive, en effet, que l'intérêt général débride les passions vindicatives les plus déterminées chez des gens qui savent en apprécier le bien-fondé.

La situation post-électorale en RDC nous a appris un tas de choses. D'abord la convocation des électeurs. Elle est passée par tant de rendez-vous manqués qu'elle a installé dans la conscience de ces derniers une impatience liée beaucoup plus à l'accomplissement du processus qu'à sa grande qualité. La peur résidait dans le fait de le voir accompagné de violences à grande échelle. Or, pour le coup, pour un pays en situation permanente de conflits armés dans certaines de ses provinces, le pari de la quiétude a été tenu malgré tout. Cet aboutissement est une première victoire imputable à l'ensemble des acteurs en compétition. Il ne pourrait suffire à calmer les esprits si le processus est jugé inéquitable.

Puis sont remontées en surface, peut-être, les rancœurs tenaces dont les terrains politiques sont si friands. Sur la vingtaine de candidats en lice, l'attention des observateurs s'était focalisée sur trois, en raison du parcours et du passé de chacun. Emmanuel Ramaza-

ni Shadary, porté par le chef de l'Etat sortant, Joseph Kabila, incarnait une sorte d'alternance dans la continuité. Il a affronté, outre une fronde feutrée dans son propre camp, le passif de son mentor. Le résultat de l'élection l'a classé troisième alors qu'il a dû disposer de moyens importants pour sa campagne.

Martin Fayulu caracolait en tête des intentions de vote, non sans attirer contre lui les regards dubitatifs du gouvernement en place soit dit en passant en froid avec ses deux principaux alliés, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi. Nul ne sait si l'action de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo) lui a rendu service, ou au contraire, a renforcé les appréhensions de ses adversaires sur ce que devait être l'ampleur ou les suites de sa victoire à cette élection. En revendiquant plus de 60% des suffrages sur ses deux challengers, le candidat de la coalition Lamuka relance la polémique sur la crédibilité du scrutin du 30 décembre.

Félix Tshisekedi et son allié, Vital Kamerhe, avaient créé la surprise, la première, pourrait-on dire, en dénonçant l'accord qui les engageait à soutenir Fayulu comme candidat unique de l'opposition. Il n'a pas manqué de

surprendre une deuxième fois en se plaçant en tête du scrutin présidentiel. Moins émotif que son entourage où l'on a vu certains de ses proches en larmes à l'annonce de sa victoire, le fils du sphinx de Limete (on appelait ainsi son défunt père Etienne Tshisekedi), pourrait-il se contenter d'une demi-victoire ? Et se laisser guider par le bout du nez?

Depuis l'annonce des résultats, les réseaux sociaux débordent de commentaires décrivant un nouvel élu à la magistrature suprême qui n'aura pas les moyens de sa politique, parce qu'en passe d'être cerné par l'ancienne majorité mieux placée, ajoute-t-on, dans les instances législatives nationales et locales, et qui en conséquence, céderait la primauté à ce camp. On ne peut pas croire ces analyses justes ou fausses sans attendre de voir ce que sera réellement le rapport des forces sur le terrain quand le nouveau président, après sa prestation de serment, nommera ses collaborateurs à tous les niveaux. On ne saurait pour l'instant deviner quelles nouvelles surprises Félix Tshisekedi nous réservera-t-il ni quel effet la contestation de sa victoire qui se fait au pays ainsi que le malaise exprimé par certains partenaires extérieurs de la RDC auront sur le cours des événements.

Gankama N'Siah

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN STATISTIQUES

Plus de six milliards de FCFA pour 2019

Le comité de pilotage du projet a adopté, le 11 juin à Brazzaville, le budget de l'exercice en cours qui s'élève à six milliards quatre cent cinquante millions de FCFA.

Les activités prévues dans le budget 2019 se déclinent en trois composantes, à savoir le renforcement des capacités, la production des données statistiques et la gestion du projet, soit un total de cent trente activités programmées.

« L'argent n'est pas encore en notre possession mais ce budget se fonde sur un certain nombre d'hypothèses car, le premier Projet de renforcement des capacités en statistiques (Pstat) a un reliquat de six cent cinquante millions de FCFA », a indiqué le directeur général de l'Institut national de statistique, Gabriel Bantsanga.

Ce manquant dû au non versement de la contrepartie de l'Etat justifie, selon ce dernier, certains projets restés en suspens tels la



construction du complexe Institut national de la statistique et du Centre d'application de la statis-

tique et de la planification. Signalons tout de même que l'année dernière, un certain nombre de résultats ont été obtenus dans le renforcement de la coordination du système statistique national. Il s'agit de la mise à disposition des documents portant sur le rapport d'évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle de l'Institut national de la statistique et des services sta-

Une vue des membres du comité de pilotage/Adiac

tistiques des ministères sectoriels en charge de l'éducation, la santé, le genre et le plan. Le rapport de l'étude diagnostique pour la mise en place d'un système d'information statistique en République du Congo, assorti d'un plan d'actions pour la modernisation du système d'informations statistiques, a été fait.

Dans le cadre du développement des ressources humaines, le Pstat

a permis au Congo d'augmenter le nombre de lauréats aux concours d'entrée dans les écoles sous-régionales de statistique et de démographie et de leur octroyer des bourses.

Des équipements informatiques (six cent soixante-dix tablettes, trente-et-un ordinateurs de bureau et accessoires) ont été acquis, facilitant la réalisation des opérations de collecte comme le recensement général de la population et de l'habitation ainsi que le recensement général des entreprises.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, le Pstat a été lancé en 2015 dans l'objectif de mettre à la disposition du gouvernement des données statistiques fiables en temps réel. Signalons qu'afin de compenser le non décaissement des fonds de contrepartie, un accord de financement additionnel d'un montant de quinze milliards de FCFA a été négocié par le gouvernement en juin dernier, pour proroger la date de clôture, prévue en avril 2021.

Lopelle Mboussa Gassia

« L'argent n'est pas encore en notre possession mais ce budget se fonde sur un certain nombre d'hypothèses car, le premier Projet de renforcement des capacités en statistiques (Pstat) a un reliquat de six cent cinquante millions de FCFA »

GESTION DES INFRASTRUCTURES

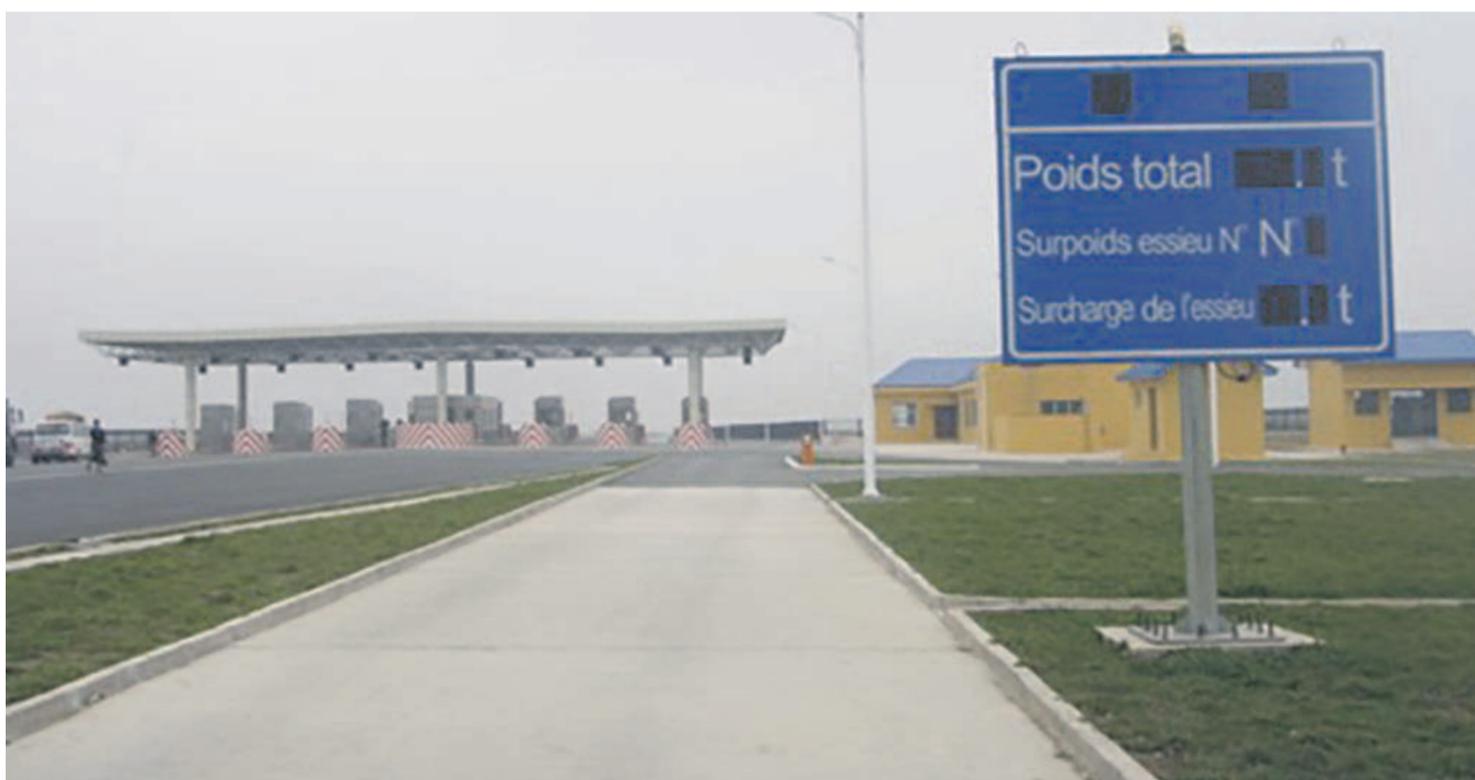
Un géo-portail routier mis au point par une équipe d'ingénieurs

Des experts congolais et français ont pu collecter toutes les données sur l'ensemble du réseau routier national. L'outil est censé alerter les services compétents sur l'état de la route ou d'autres ouvrages dégradés à un point donné.

Le référentiel géographique routier du Congo a été présenté aux membres du gouvernement, le 9 janvier à Brazzaville, au cours d'un atelier de validation du Plan national des transports 2019-2038. Il s'agit d'un véritable outil d'aide à la prise de décision nécessaire à l'entretien routier.

En effet, le portail routier est le résultat d'un travail de collecte des géo-données qui sont ensuite transformées en cartographie, a expliqué son administrateur et l'un des ingénieurs, Prefils Nguengoro. « Ce portail est capable de nous indiquer, selon le suivi, le tronçon nécessitant des travaux d'entretien, un pont à aménager ou un panneau à remplacer. Vaut mieux dépenser cent mille francs CFA pour l'entretien, que de dépenser un million pour la réhabilitation d'une route », a estimé cet ingénieur.

Pour le développement de l'application web full, les in-



génieurs congolais ont dû bénéficier de l'appui technique des experts français du cabinet Louis Berger, qui les ont formés à la technique de collecte des données ainsi que la gestion du géo-portail. Le sys-

tème est adapté à tout type d'écran (Smartphone, ordinateur fixe et portable) et les décideurs peuvent donc voir les ouvrages qui ont été visités depuis au moins six mois. Ces ingénieurs espèrent

étendre leur application sur d'autres domaines comme l'agriculture et les mines mais, les moyens leur font défaut. « Nous avons un abonnement de deux ans d'ici à 2021. C'est pourquoi, nous

Poste de péage de Lifoula (DR)

attendons du gouvernement un appui pour le renouvellement de cet abonnement afin de pouvoir pérenniser cette plate-forme », a-t-il lancé.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le procureur de la République insiste sur le respect de la durée de garde à vue dans les commissariats

André Gakala-Oko a entrepris, le 11 janvier, une descente dans les commissariats de police de la zone nord pour s'assurer du respect des droits humains et des délais de garde à vue sur les lieux ainsi que dans les brigades de gendarmerie de Brazzaville.



Le procureur de la République présentant des armes banches saisies aux mains des bébés noirs à la presse en 2016. Adiac

Accompagné du directeur départemental de la police, le colonel Jean-Pierre Okiba, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance (TGI) de Brazzaville a débuté sa visite au commissariat central de la Tsiémé où il a été reçu par le lieutenant-colonel, Evariste Alouomo Oyaka. Après le huis clos, André Gakala-Oko a touché du doigt les conditions de détention des prévenus dans ce commissariat où quelques jeunes récidivistes y ont déjà passé trois jours. « Vous avez jusqu'au plus tard lundi

pour les déferer à la Maison d'arrêt. Il faut être correct et préserver la vie humaine. J'insiste sur le fait qu'il faut faire attention aux droits humains, parce que les ONG de droits de l'homme sont regardantes sur cette question », a-t-il lancé en substance.

Le procureur de la République a ensuite poursuivi sa visite au commissariat de police de la rue Massa, à Talangaï, dans le sixième arrondissement ; à Nkombo, Djiri et Makabandilou, dans le 9e arrondissement. La der-

nière étape de cette descente a été le commissariat de Chacona, à Mpila, où treize jeunes avaient trouvé la mort en juillet dernier. « C'est une descente dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie pour une prise en main effective de tous les officiers de police judiciaire relevant de la circonscription judiciaire de Brazzaville. L'objectif est de renforcer, consolider et contrôler leur travail dans la conduite des enquêtes, dans l'observation des mesures de garde à vue », a expliqué

André Gakala-Oko à la suite de la visite.

Selon lui, cette descente qui fait suite aux instructions du ministre en charge de la Justice et des droits humains lui a permis de faire l'état des lieux de détention des personnes placées en garde à vue dans le respect strict des droits de l'homme. La durée de garde à vue n'est que, a-t-il rappelé, de 72 h. « J'ai été surpris de constater que tout le monde est en ordre. S'agissant des cas de récidive, j'ai donné des instructions fermes aux commissaires de police de me les présenter dans les plus brefs délais. Le procureur est le directeur des officiers de police judiciaire, les gens parlent trop mais, sur le terrain c'est autre chose en dépit de quelques petites difficultés de l'heure constatées », a-t-il relevé.

Se conformer aux exigences de la loi

Interpellé par la presse sur le phénomène « bébés noirs » qui est devenu une nouvelle forme de criminalité dans le pays, le procureur de la République a invité les parents à encadrer leurs enfants. Il a annoncé avoir donné des instructions au directeur départemental de la police de Brazzaville de signaler à temps les multirécidivistes pour les mettre hors d'état de nuire. « L'Etat doit faire, oui, mais nous les parents, devons être regardants en

éduquant nos enfants. Il faut que tout le monde s'implique dans le phénomène bébé noir sinon, ce serait grave à l'avenir. Ce travail doit commencer au niveau de la famille afin de donner la force à l'Etat. Pour moi, les parents sont complices de leurs enfants », a-t-il insisté, exhortant les parents à dénoncer par tous les moyens à la police leurs enfants égarés pour une prise de main effective de l'autorité de l'Etat.

Quant aux accusations de la population qui reproche souvent au parquet de libérer les prévenus sans les avoir jugés, André Gakala-Oko pense que la justice travaille selon les exigences de la loi. D'après lui, lorsqu'un condamné a déjà purgé sa peine, on ne peut plus le garder à la Maison d'arrêt. « Tout est réglementé, la loi a tout prévu, il y a des délais légaux. Nous ne pouvons rien devant la loi. J'ai l'opportunité des poursuites du procureur mais, lorsque je constate que c'est un petit fait ou les faits ne sont pas constitués, qu'est-ce que je vais faire ? Lorsque quelqu'un a été interpellé par la police, il bénéficie de la présomption d'innocence, la personne humaine est sacrée. On ne peut pas priver la liberté à quelqu'un par complaisance, ce n'est pas un problème de règlement de compte, c'est la loi qui doit s'appliquer dans toute sa rigueur », a-t-il insisté.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION CIVIQUE

Les concepts « civisme et citoyenneté » au cœur d'une causerie-débat

Les deux notions ont fait l'objet d'une rencontre organisée par le ministère de tutelle, les 11 et 12 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la première Journée nationale du civisme célébrée sur le thème « Le civisme face aux défis de développement socio-économique et culturel ».

L'objectif a été de sensibiliser la population congolaise au rôle et à l'intérêt de l'appropriation du civisme dans le pays, pour qu'elle s'en approprie. Il s'est agi d'inviter la population à adopter un comportement propice au développement en cultivant le sens de l'Etat et de la responsabilité, le respect des valeurs morales et civiques ainsi que d'inculquer l'esprit patriotique.

La rencontre a réuni les délégués

venus de différentes administrations publiques et privées, des partis politiques, mouvements de jeunesse, des confessions religieuses et associations, etc.

Les communications ont porté sur différents sous-thèmes. René Mahoungou, directeur général de l'Instruction civique, a exposé sur « Le civisme et citoyenneté : problème et défis contemporains ». L'orateur a circonscrit sa communication sur la définition

des concepts, les problèmes qui freinent la pratique du civisme, les défis à relever avant de donner quelques pistes de solutions.

Le civisme et citoyenneté, a-t-il poursuivi, sont indissociables parce qu'ils permettent de tisser un lien social entre la personne et l'Etat. Toutefois, a-t-il relevé, le problème qui gangrène la pratique du civisme et la citoyenneté est la méconnaissance des lois et textes normatifs. A côté de ceux-ci, le

manque des enseignements sur le civisme dès le cycle primaire, l'oisiveté et le chômage des jeunes, l'impunité exercée par le laxisme des autorités ainsi que le tribalisme, la liste n'est pas exhaustive. Face à ce fléau, René Mahoungou a souligné que le Congo doit relever les défis pour endiguer le déficit du civisme et de la citoyenneté à travers la vulgarisation et la promotion des textes normatifs, l'insertion de l'éducation civique dans les programmes des enseignements et dans les administrations publiques, la création des conditions professionnelles, la culture de la paix et de la citoyenneté, etc. Outre cette communication, les délégués ont été éduqués également sur les sous-thèmes thèmes « La jeunesse, le civisme et citoyenneté : trio gagnant pour le développement du Congo », « L'agent public : le civisme et citoyenneté ».

Le directeur général de l'Education civique, Jean Pierre Mahinga, a signifié que ce débat sur le civisme et la citoyenneté permettra aux différents délégués de relayer l'information civique sur l'ensemble du territoire national. Le Congo, a-t-il rappelé, s'est engagé dans la voie de la moralisation de sa vie publique par le changement de mentalité. « L'implication

collective et individuelle des citoyens est fortement encouragée pour faire de la célébration de cette journée, chaque année, un succès grâce à l'accroissement patriotique de toute la population congolaise », a-t-il souhaité.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a indiqué dans son allocution d'ouverture, en présence des membres du gouvernement, que les réflexions menées à l'occasion de cette Journée nationale du civisme permettront aux citoyens d'intérioriser les notions liées aux valeurs civiques et morales.

Elle a rappelé que la montée des antivaleurs entraîne la fragilisation de la vie économique et politique ainsi que la dégradation du tissu social au Congo. « La dépravation des valeurs morales et civiques constitue une menace pour le progrès social et économique du pays. Il nous faut donc combattre de manière efficace et durable ce fléau. Il est donc utile de signaler l'impérieuse nécessité d'unir nos forces pour repousser les limites de cette inversion des valeurs afin qu'elle ne devienne pas un modèle social d'identification », a-t-elle déclaré

Lydie Gisèle Oko



Une vue de l'assistance lors de la cérémonie de la Journée nationale du civisme (DR)

ETAT CIVIL

Les enfants autochtones sans identité de plus en plus rares dans la Lékoumou

Le travail acharné des comités de veille dans le département, doublé des mécanismes de responsabilisation communautaires, réduit le taux d'enfants autochtones sans acte de naissance. Estimé à plus de mille sept cents jusqu'en début 2018, ce chiffre tend vers zéro à ce jour. Retour sur l'opération « Un enfant autochtone, un acte de naissance » dans le département.

La Lékoumou est l'un des départements du Congo à forte densité en population autochtone. Jusqu'à une époque récente, les naissances de huit enfants sur dix de cette couche sociale n'étaient pas déclarées à l'état civil. Plusieurs facteurs en donnent l'explication. D'abord, les peuples autochtones, essentiellement nomades, se déplacent d'un campement à l'autre au gré des saisons. Une mobilité qui rend difficile le suivi et l'évaluation des naissances.

Les femmes autochtones pouvaient, par ailleurs, accoucher à domicile sans le moindre réflexe de déclarer la naissance faute d'informations. Lorsque l'accouchement se faisait à l'hôpital, les parents n'avaient pas le réflexe d'apporter les déclarations de naissances à la mairie... « 59,95% de déclarations de naissance n'étaient pas déposées au centre d'état civil, 72,55% des actes pas signés n'étaient pas retirés par les parents », selon les explications de Marie Florence Miengue, chef du quartier 5 Moussanda, à Sibiti, ancienne directrice départementale de la Promotion de la femme.

La donne a changé

Avec l'appui de l'Unicef, plusieurs actions de responsabilisation communautaire ont été menées dans le département de la Lékoumou, de 2016 jusqu'à ce jour. Préfet, sous-préfets, maire, chefs de village, de quartier et de bloc se sont mobilisés pour l'opération « Un au-



Les autochtones brandissant leurs actes de naissance / Crédit photo Unicef

tochtone, un acte de naissance". L'agence onusienne en charge de l'enfance a pris plusieurs initiatives dans ce combat visant à faire valoir les droits des enfants, en général, et autochtones, en particulier, qui, faute d'enregistrement à l'état civil, sont sans identité, sans citoyenneté, sans nationalité. Donc apatrides. Ainsi, les chefs de village, de quartier et de district ont ainsi mis à jour leurs connaissances sur l'importance et le suivi des déclarations de naissance, le remplissage des fiches de renseignement à mettre à disposition de l'état civil. « Lorsque

qu'une erreur était constatée sur une fiche mal remplie, celle-ci était automatiquement mise à l'écart au niveau de l'état civil sans informer les parents », ont expliqué les sources concordantes, actrices de l'opération sur le terrain. Les comités de veille ont été mis en place pour rattraper les cas de naissances non déclarées qui passent entre les mailles du filet. Un lien de collaboration a également été établi entre les services de l'état civil et les hôpitaux pour un suivi coordonné.

Les éléments d'appréciation d'effica-

cité de l'action menée sur le terrain par les autorités ont, par ailleurs, été définis. Le maire est évalué en fonction des actes de naissances signés dans un délai de quinze jours. Le chef de quartier par le taux de naissances recensées dans les ménages et les fiches de renseignement dûment remplies transmises à l'état civil. Les opérations de sensibilisation de porte à porte ont porté les fruits puisque la mobilisation est quasiment générale. Désormais, dès qu'un enfant naît dans tel ou tel quartier, les parents alertent les autorités en dehors du

fait qu'entre eux la nouvelle se répand le plus rapidement possible.

Pas de confusion

La situation des déclarations de naissances des enfants autochtones dans ce département n'est pas à confondre avec celle des autres à forte densité en population autochtone comme la Likouala, la Sangha... Le taux d'enfants autochtones enregistrés à l'état civil présente donc des disparités.

Sur l'ensemble du territoire national, « Seulement 32% des enfants autochtones ont un certificat de naissance contre 96% au niveau national (bantous et autochtones confondus) », a précisé la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques De Sousa, à l'occasion du séminaire parlementaire d'information et échanges sur la « Plus-value législative », le 9 janvier dernier, à Brazzaville. Elle a, par ailleurs, salué les mesures prises par le gouvernement congolais en faveur de l'enregistrement, notamment de la gratuité dans l'enregistrement de naissance et de l'allègement des dispositions pour l'enregistrement tardif de naissance. A dire vrai, rien n'est déjà acquis à 100% au plan national. Des efforts doivent se conjuguer permanemment pour atteindre le taux de déclarations de naissances souhaité tant en milieu autochtone qu'en milieu bantou. L'Unicef et d'autres agences onusiennes sont disposées à accompagner le Congo dans ce combat.

Rominique Makaya

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

L'établissement décidé d'optimiser ses recettes

La Banque postale du Congo, après avoir reçu la mission d'encaisser et de sécuriser les revenus de l'établissement hospitalier dans tous ses secteurs (hospitalisation, consultations externes, examens de laboratoires, actes médicaux et chirurgicaux), a démarré ses activités le 11 janvier, à Brazzaville.

Le lancement du projet, patronné par le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, en présence d'une délégation de la Banque postale du Congo, conduite par son directeur général, Calixte Médard Tabangoli ainsi que du personnel du Centre hospitalier universitaire (CHU). En effet, pour maximiser les recettes du CHU, un accord d'assistance de la Banque postale du Congo avait été signé par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, et sa collègue de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, le 3 décembre dernier à Brazzaville. Prenant la parole pour la circonstance, Florent Balandamio a rappelé que le rapprochement du CHU avec la Banque postale du Congo a requis l'avis technique de la direction générale de la comptabilité publique, garante de la réglementation en la matière, afin de clarifier aux par-

ties les principes de séparation des pouvoirs entre l'ordonnateur et le comptable, conformément à la réglementation en vigueur. Pour sa part, le directeur général sortant du CHU, Jérémie Mouyokani, a rendu compte des données techniques de cet applicatif qui couvre tous les services. « Il est sécurisé par un module de biométrie qui permet d'identifier le personnel de la Banque postale du Congo comme celui du CHU habilité. Il permet de produire les rapports périodiques qui pourront aider la direction générale du CHU dans la prise des décisions stratégiques et de consulter en temps réel les différents encaissements de la journée (...), a-t-il expliqué.

Une visite des différentes caisses a sanctionné cette cérémonie de lancement des activités de la Banque postale du Congo au CHU.

Guillaume Ondzé

MÉDIAS

Startimes offre des décodeurs aux journalistes

Les bénéficiaires, issus des organes publics et privés, ont reçu, le 12 janvier à Brazzaville, des kits complets composés de décodeur et parabole ainsi qu'un accès aux différentes chaînes pendant deux ans.



Remise du don à un échantillon de journalistes / Adiac voir mieux expliquer à la population », a-t-il indiqué. Le geste a été salué par les bénéficiaires, à l'instar de cette journaliste de Vox TV, Lydie Mireille Bouilama. Cette habituée des manifestations de Startimes promet de rester impartiale dans le traitement de l'information. « C'est un plaisir de recevoir un tel cadeau en début d'année. C'est un signe de reconnaissance ! », a estimé la journaliste.

Fiacre Kombo

L'initiative de Startimes média Congo vise à consolider la collaboration avec les organes de presse qui ont couvert ses activités durant les deux dernières années, a confié le responsable marketing, Emmanuel Fontana Ndzah. « Depuis 2017, nous travaillons avec le gouvernement congolais dans le cadre du passage de l'analogie au numérique. Nous avons tenu à offrir à nos partenaires un échantillon pour leur permettre de tester les produits afin de pou-

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les travailleurs de l'ex-ONPT passeront bientôt au guichet

Les fonds de paiement de la créance de l'Etat vis-à-vis de la Télé mutuelle sont disponibles. L'opération débutera, sans nul doute, cette semaine.

Les listes des agents de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT), bénéficiaires pour le compte de la Télé mutuelle, viennent d'être publiées. Les intéressés ou les ayants droit de ceux qui ne sont plus en vie entreront en possession des fonds après le transfert du Trésor public à la Banque postale du Congo, précisent les sources syndicales et administratives. Une partie de la somme disponible est reversée à la sécurité sociale pour la prise en charge de la pension des ex-agents par la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ou par la Caisse nationale de sécurité



Les agents de l'ex-ONPT vérifiant leurs noms sur les listes (Adiac)

« Le gouvernement a tenu l'engagement pris en procédant au paiement de ce qui vous revient de droit »

social (CNSS). « Nous avons eu deux problèmes : celui de la dette de la Télé mutuelle et celui des pensions des retraités à la CNSS et à la CRF », a expliqué le président du comité de suivi du collectif des anciens travailleurs de l'ONPT, Gilbert Edou.

A propos de la créance concernant la Télé mutuelle, il s'agit des fonds qui étaient prélevés à la source pour tous les travailleurs de l'ex-ONPT, soit trois mille cinq cents FCFA par mois pour chaque travailleur d'août 1988 à 2003. « Le gouvernement a tenu l'en-

gagement pris en procédant au paiement de ce qui vous revient de droit », a indiqué le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, lors d'une concertation avec les partenaires sociaux. Tout le monde sera pris en compte car, ayant constaté l'absence d'environ cinquante personnes, une liste additive a été produite.

Ces jours-ci, les travailleurs des administrations autour de la grande poste peuvent pousser un ouf de soulagement. Puisque la nouvelle mettra assurément fin aux multiples concerts de casseroles assourdissants que les agents de l'ex-ONPT donnaient quotidiennement pour exprimer leur ras-le-bol, attirer l'attention des décideurs et entrer en possession de ce qui leur revenait de droit. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Rominique Makaya

CENTRAFRIQUE

Deux Mirage 2000 français en appui à la Minusca

Deux groupes armés de l'ex-coalition rebelle de la seleka, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique et l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), sont passés à l'attaque ces derniers jours, notamment à Bakouma et à Bambari.

Bakouma (située près de gisements d'uranium, dans le sud-est de la Centrafrique) et Bambari (riche en diamant et en or) sont à nouveau les théâtres de combats depuis le 10 janvier entre groupes armés locaux, contraignant les Casques bleus de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) à intervenir aux côtés des Forces armées centrafricaines face à l'UPC d'Ali Darrass. « La Minusca mène, en étroite coordination avec les forces de défense et de sécurité centrafricaines, une opération destinée à rétablir l'ordre et le calme dans la ville de Bambari, en réponse aux provocations continues du groupe armé Union pour la paix en Centrafrique, notamment des tirs à l'arme lourde en direction du centre de la ville et contre des Casques bleus », a indiqué la mission des Nations unies. « L'opération, baptisée Bambari sans groupes armés, a déjà permis la destruction de moyens léthaux et le démantèlement de barricades contrôlées par l'UPC », a expliqué la Minusca, obligeant deux Mirage 2000, normalement engagés au titre de l'opération Barkhane, à être sollicités pour faire un « show of force » [un passage à basse altitude] à Bambari, le 11 janvier. « Il y a eu une opération au sol de la Minusca sur Bambari pour en reprendre le contrôle » et « nous avons apporté un appui aérien », a précisé le colonel Patrik Steiger, le porte-parole de l'état-major des armées, à Paris.

La Mission des Nations unies a averti les « auteurs » de ces violences à Bambari que « la force de la loi » leur sera « opposée » et qu'ils « répondront tôt ou tard de leurs actes devant les juridictions nationales ou internationales. » « Moi qui pensais en entendant les anti-Français que grâce aux Russes la RCA allait être sauvée, en fait ça ne change rien, la seule chose qui change, c'est que les Russes ont une influence sur les politiciens leur permettant de signer des contrats miniers... qui profiteront aux Russes ! Le reste n'est que de la propagande médiatique russe qui surfe sur l'anti-France afin de bien se faire voir... », a déclaré un observateur de l'Opex, sous anonymat.

Noël N'dong

ANTIVALEURS

L'APC soutient la lutte contre l'enrichissement illicite

Le bureau exécutif national du parti Action permanente pour le Congo (APC) s'est réuni, le 12 janvier à Brazzaville, pour analyser le discours du président de la République sur l'état de la nation. A cette occasion, il a publié une déclaration dans laquelle il a annoncé son soutien au chef de l'Etat dans le combat engagé contre le détournement des deniers publics.



Rodrigue Malanda Samba (au centre) et les membres du bureau exécutif de son parti Photo Adiac

Réuni sous l'égide de son président national, Rodrigue Malanda-Samba, le bureau exécutif national de l'APC a analysé et apprécié le contenu du dernier message du président de la République sur l'état de la nation, et donné sa position sur certains points évoqués.

À propos du détournement des fonds de l'Etat, l'un des points d'orgue de ce discours, l'APC, consternée au plus haut niveau, marque son adhésion indéfectible au combat annoncé par le chef de l'Etat dans la lutte contre ce fléau.

« Le bureau exécutif national de l'APC salue la ferme volonté du chef de l'Etat de

lutter contre les antivaleurs, à travers la mise en place de la Haute cour de justice. Il lui réitère toute sa fidélité, son attachement, son dévouement et son soutien indéfectible », a relevé la déclaration. Parlant de la crise économique et financière qui continue de secouer le pays, le bureau exécutif national de ce parti politique du centre, qui soutient les actions du président de la République, salue les efforts consentis par le gouvernement dans le redressement de la situation macroéconomique afin de sortir le pays du marasme économique.

Un premier pas, selon ce par-

ti, qui augure des perspectives positives et qui ouvre la voie à la signature d'un accord de financement avec le Fonds monétaire international.

Par ailleurs, le bureau exécutif national de l'APC s'est réjoui du retour progressif de la paix dans le département du Pool ainsi que de la reprise du trafic sur le Chemin de fer Congo-Océan, fruits de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017, entre le gouvernement et la partie rebelle à la solde de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi.

Firmin Oyé



Po na yo!

Le contrôle total de tes services

- Un seul code pour activer ou désactiver tes services ***124#**
- Accède sur ton mobile à l'historique de ta consommation de crédit via ***125*5#**
everywhere you go

mtncongo.net



COOPÉRATION

La Chine déterminée à investir dans la formation

À l'occasion d'une réception le 10 janvier à Brazzaville, l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a redit la volonté de son pays d'investir davantage dans l'éducation en République du Congo.

La soirée a réuni la plupart des Congolais ayant bénéficié d'un stage ou d'une bourse en Chine et des membres du gouvernement. Elle avait pour objectif de faire le bilan de la coopération sino-congolaise dans le domaine de l'éducation en 2018, notamment en ce qui concerne les bourses d'études gouvernementales chinoises ainsi que les programmes de formation à court terme à l'intention du personnel militaire et autres fonctionnaires. Pour l'ambassade de Chine, l'occasion a permis d'échanger et de renouveler l'amitié avec les anciens étudiants en Chine qui apportent leur contribution au développement du Congo et, tentent de renforcer l'amitié sino-congolaise à travers l'enseignement de la langue chinoise.

A cet effet, l'ambassadeur Ma Fulin a souligné l'importance de l'investissement dans le capital humain, avant de soutenir que l'éducation reste le premier pilier du développement économique d'une société. Pour lui, il est es-



sentiels de mettre des moyens conséquents dans la formation.

« Pour cette année, nous sommes en train de mettre en place une nouvelle forme d'ouverture plus approfondie dans

divers domaines. La formation constitue un domaine majeur de la coopération bilatérale entre le Congo et la Chine », a expliqué le diplomate chinois.

La rencontre a été marquée par une exposition photos présentant le parcours historique et les grandes réalisations de la politique de réforme et d'ouverture de la Chine, ainsi que sa coopération avec le reste du monde. Un film a été également projeté

montrant comment la Chine a su conduire les réformes économiques.

Après une visite guidée, le ministre en charge des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, représentant le gouvernement, a, de son côté, salué les relations d'amitié et de coopération sino-congolaises, et loué les progrès réalisés par la Chine.

« La coopération sino-congolaise se porte bien. Cette ren-

contre est une occasion de renforcer l'amitié entre le Congo et la Chine. Nous sommes tous témoins des progrès de cette coopération et de cette amitié. A travers l'exposition photos, nous avons visité les images qui témoignent le progrès de la politique chinoise des réformes et de l'ouverture », a-t-il déclaré.

Sur les prospectus distribués par l'ambassade, on pouvait lire: « La pratique de ces quarante dernières années a prouvé que les réformes et l'ouverture étaient un atout majeur pour le Parti communiste chinois et le peuple chinois afin de rattraper le retard. C'était l'unique solution possible pour défendre et développer le socialisme à la chinoise. C'était la clé pour déterminer le destin de la Chine contemporaine, la réalisation des objectifs fixés pour les deux centennaires à venir ainsi que le renouveau de la nation chinoise ».

Rappelons que l'année 2018 a marqué le 40e anniversaire de la réforme et de l'ouverture de la Chine. Un tournant décisif qui a permis à un pays pauvre et isolé de devenir quelques décennies plus tard la deuxième puissance économique mondiale.

Yvette Reine Nzaba

« Pour cette année, nous sommes en train de mettre en place une nouvelle forme d'ouverture plus approfondie dans divers domaines. La formation constitue un domaine majeur de la coopération bilatérale entre le Congo et la Chine »

Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux



RSU

S'enregistrer pour bénéficier de l'aide sociale du Gouvernement



C'est quoi le RSU ?
Le RSU signifie simplement **Registre Social Unifié** ou Unique. C'est un outil mis en place pour aider les ménages vulnérables à s'enregistrer en vue de bénéficier de l'aide sociale du gouvernement, à travers ses différents programmes.

Comment on s'inscrit au RSU ?
Pour s'inscrire au RSU, le ménage se rend au siège du service social de l'arrondissement ou du district, muni de sa pièce d'identité, des pièces des membres du ménage et se fait enregistrer. Par cet acte, il lui est attribué un numéro d'identification sociale (NIS) ou un code d'identité du ménage (CIM). L'inscription est gratuite.

Qui peut s'inscrire au RSU ?
Le RSU est ouvert à toute personne qui vit dans la précarité et qui a besoin d'une assistance du gouvernement ou de ses partenaires dans tous les domaines: social, santé, économique, éducation.

Quel est l'intérêt de s'inscrire au RSU ?
L'inscription au RSU permet au ménage d'avoir désormais un numéro ou un code à partir duquel le gouvernement suit la situation de tout demandeur ou bénéficiaire d'aide sociale.

Quels sont les programmes utilisateurs du RSU pour lesquels on peut s'attendre à une assistance ?
Le ménage inscrit peut bénéficier des interventions de tous les programmes du gouvernement utilisateurs du RSU: Lisungi, PDSS, PDCE, PDAC, DURQUAP, PRAASED, PAGR, Etc.



INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 14 AU 20 JANVIER 2019

MARDI 15 JANVIER :
18h30 : Ciné club : *Michael Kohlhaas*
d'Amaud Des pallières

MERCREDI 16 JANVIER :
15h00 : Club de lecture : *La Grève des Battu*
d'Aminata Sow Fall
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Weno

JEUDI 17 JANVIER :
19h00 : Spectacle percussions/danse
Soirée Mobembo : *Mu Bwanissa*

VENDREDI 18 JANVIER :
16h00 : Emission télé : *Ça c'est Brazza*

SAMEDI 19 JANVIER :
10h00 : Samedi des petits lecteurs
12h00 : L'heure du conte
14h00 : Nuit de la lecture

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° _____ /MID/DGAFF/DRH.-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

AVIS DE CONCOURS

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation porte à la connaissance du public, qu'il sera organisé les 16 et 17 février 2019 à Brazzaville, un concours d'entrée au cours de formation des officiers subalternes de police à l'Ecole nationale supérieure de police.

Ce concours est ouvert aux jeunes gens des deux (02) sexes de nationalité congolaise, âge de 26 ans au plus pour les titulaires d'une licence et de 28 ans au plus pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature à déposer à la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement, comportent les pièces suivantes :

- une demande d'inscription au concours adressée au Directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité ;
- une copie certifiée du diplôme exigé ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de nationalité datant de moins de trois (3) mois ;
- quatre (04) photos format identité.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier 2019 à 15 heures, le cachet de la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement faisant foi. /-

Fait à Brazzaville, le 10 JAN. 2019

Pour le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation,
par ordre, le Directeur Général de l'Administration,
des Finances et de l'Équipement



INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA Avocat au Barreau de Brazzaville domicilié au Rez-de-chaussée de l'Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM », Appartement J-312/M-B Mougali III, Brazzaville Tél : 06 665.95.59 /05.556.26.93, BP : 13.525, E-mail : yvonericibouanga@gmail.com, République du Congo ;

Foncière de Brazzaville, le 17 août 2018 sous le numéro de dépôt 15/7009 ;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT dite « BCH », société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

L'adjudication aura lieu le 26 janvier 2019 à 08 heures dans la salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira :

En vertu :

1°) - De la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte Notarié portant « dépôt au rang des minutes d'une convention de crédit assortie d'une promesse d'hypothèque conclue entre la Banque Congolaise de l'Habitat en (BCH) et Madame Mireille André Lydie MOUENDONGO MONDJE, (répertoire N° 167/09) dressé le 06 octobre 2015 par Maître Bédél KAMBA, Notaire à la résidence de Brazzaville ;

2°) - D'un acte sous seing privé portant « pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière » donné par Monsieur Fadhel GUIZANI, Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) aux Huissiers de Justice instrumentaires, daté à Brazzaville du 12 juillet 2017 ;

Et par suite d'un exploit du Ministère des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville Tél (242) 05.529.47.82 / 05.529.47.83 / 06.668.70.49 / 06.668.70.28 ; B.P. 14.642, l'un d'entre nous soussigné, en date du 23 juillet 2018, un commandement enregistré, valant saisie immobilière à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété

ayant pour Conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, Tél : 06.665.95.59 / 05.556.26.93, E-mail : yvonericibouanga@gmail.com, Rez-de-chaussée de l'Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM », Appartement J-312 / M-B Mougali III, Brazzaville, République du Congo ;

Il sera, le 26 janvier 2019 à 08 heures, procédé à la salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice, Centre-ville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Madame MOUENDONGO MONDJE Mireille André Lydie de nationalité congolaise, commerçant, mariée, mère de famille, domiciliée 09, rue Mon Pays Talangaï, Brazzaville ;

Désignation : Propriété sise à Brazzaville, 19, rue Campement et 20 rue Mouléké, Arrondissement n°5 Ouéné, cadastré Section P9, Bloc non renseigné, parcelle 6, d'une superficie de 314,18 m², objet du titre foncier n° 17819 ;

Mise à prix : Cent Cinquante Millions (150.000.000) Francs CFA ;

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 09 janvier 2019
Par l'Avocat poursuivant soussigné ;

Maître Yvon Eric IBOUANGA

ETUDIEZ ET OBTENEZ VOTRE DIPLÔME !!!

Vous êtes travailleur, étudiant, professionnel ; vous avez des ambitions professionnelles, vous voulez continuer à étudier mais il vous manque le temps et la disponibilité d'aller à l'école ou à l'université. Vous avez ici la possibilité d'étudier, à distance sur Internet, y compris sur des filières très spécialisées à partir de notre programme rénové de e-learning de l'Ecole Communautaire de l'Enseignement Supérieur (www.eces-formations.org) et de l'ICAGI (www.icagi.sn)

Préparez le Diplôme de Technicien Supérieur, de Licence Professionnelle et de Master en suivant une nouvelle formation de qualité dans l'une des filières suivantes :

- Régulation des télécoms/TIC,
- Gestion des collectivités locales,
- Management de Sport,
- Diplomatie contemporaine,
- Journalisme et Communication
- Autres formations

Allez sur notre portail des formations 2019 !
www.eces-formations.org

Contact : info@eces-online.org

Tél : 00242 05 559 87 27

PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS INTÉGRÉES AU LOGICIEL COMPTA EXPERT SYSCOHADA RÉVISÉ :

Intégration du plan comptable SYSCOHADA révisé), Création des dossiers clients en nombre illimité (version cabinet comptable), gestion analytique et Budgétaire, édition et exportation vers Excel des journaux, grand livre et balance des comptes, suivi du traitement des dossiers clients par le superviseur comptable, validation périodique des écritures par le superviseur comptable après contrôle des écritures (version réseau)

Edition automatique des états financiers Sysohada révisé : Bilan Actif, Bilan Passif, Compte de résultat, Tableau des flux de trésorerie et les états notes annexes aux états financiers par :

- La saisie directe des écritures dans Compta Expert
- L'importation de la balance des comptes en format Excel
- L'importation des journaux en format Excel.

Existe en Système normal et Système minimale de trésorerie

•Gestion intégrée des immobilisations et transfert automatique des écritures de dotation aux amortissements de fin d'exercice.

•Logiciel de Paie : Edition des bulletins de salaires, déclaration automatisée CNSS, DAS1 DAS 2, transfert des écritures de paie en la comptabilité, et bien d'autres fonctionnalités ...

CD ROM d'installation fourni et licence d'utilisation sans limitation de durée

Formation et maintenance assurée (Service après-vente et mise à jour produit)

Besoin d'une séance de démonstration

Contact : Tél. (00242) 05 616 62 60

Email : contact.comptaexpert@gmail.com

Compta Expert ! la solution globale par excellence pour les cabinets comptables et les entreprises

Notre métier, faciliter le vôtre



Monopote et réseau



FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

Contact Brazzaville : Lydie

+ 331 44 92 90 90 ☐ + 336 65 47 06 06

✉ ttnplus wanadoo.fr

+242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99



METSTOIAUROUGE

**ECHANGEZ VOTRE SIM 3G
GRATUITEMENT***

Sim 4G + 5Go d'internet offerts

***175#**



4G

LE RESEAU DES SMARTPHONES

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Classement des meilleurs pays africains pour faire du business en 2019

Le classement fait par le magazine Forbes évalue cent soixante pays et se fonde sur quinze critères, à savoir le droit de propriété, l'innovation, les taxes, la corruption, la liberté (personnelle, économique et monétaire), la bureaucratie et la protection des investisseurs, la disponibilité de la main-d'œuvre, les infrastructures, la taille du marché et la qualité de vie.

C'est l'Ile Maurice qui est le meilleur pays africain pour faire des affaires cette année, selon Forbes. Ce pays de l'Océan indien occupe le 39e rang à l'échelle mondiale. Le deuxième est l'Afrique du Sud (59e à l'échelle mondiale). Elle devance le Maroc (62e mondial), suivi par les Seychelles, la Tunisie, le Botswana, le Rwanda, le Kenya et le Ghana. L'Égypte (95e à l'échelle mondiale) ferme le Top 10 africain.

La majorité des pays africains figure cependant en bas du tableau. Sur les dix pires pays pour faire des affaires dans le monde, sept sont situés en Afrique. A l'échelle mondiale, le Royaume-Uni occupe la tête du classement devant la Suède, Hong Kong, les Pays-Bas, la Nouvelle Zélande, le Canada, le Danemark, Singapour, l'Australie et la Suisse. Les États-Unis occupent le 17e rang et la Chine arrive à la 49e position.

Classement
1-Maurice (39e à l'échelle mondiale) 2-Afrique du Sud (59e) 3-Maroc (62e) 4-Seychelles (66e) 5-Tunisie (82e) 6-Botswana (83e) 7-Rwanda (90e) 8-Kenya (93e) 9-Ghana (94e) 10-Égypte (95e) 12-Sénégal (100e) 18-Côte d'Ivoire (117e) 19-Bénin (118e) 22-Madagascar (125e) 23-Niger (127e) 24-Burkina (129e) 26-Mali (132e) 27-Cameroun (133e) 30-Angola (138e) 32-Togo (140e) 37-Gabon (147e) 38-Burundi (149e) 39-RD Congo (150e) 40-Guinée (151e) 43-Tchad (157e) 44-Guinée équatoriale (158e) 45-Guinée-Bissau (159e) 46-Congo (160e) 47-Centrafricain (161e).

Noël N'dong

SOUDAN

L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis à la rescousse d'Omar el-Béchar

Menacé par un mouvement de contestation réclamant son départ, le président soudanais a dénoncé un complot visant à détruire son pays.

Des partisans du président Omar el-Béchar ont été mobilisés à Khartoum, la capitale, en guise de soutien. Son régime connaît une menace due à une forte contestation depuis décembre 2018. Il a dénoncé un complot visant «à casser et détruire» le Soudan. «La décision est une décision des urnes», a-t-il dit à l'adresse de ceux qui réclament son départ, ajoutant: « Nous suivrons le peuple soudanais dans son choix.»

Le président soudanais a remercié un groupe de pays «qui se sont tenus à (leurs) côtés dans ces circonstances difficiles dont la Chine, le Russie, le Koweït, le Qatar et les Emirats arabes Unis», a-t-il cité. Ces remerciements interviennent au lendemain de révélations faisant état d'un nouveau soutien. Selon le blogueur saoudien Mujtahid, suivi par plus de deux millions d'abonnés, «l'Arabie saoudite et les Emirats ont décidé de soutenir le Soudan en lui fournissant gratuitement des dérivés pétroliers pour un an, pour le mettre à l'abri d'une révolution», contre un prêt à faible taux d'intérêt.

En effet, le Soudan connaît une grave crise économique. Outre une inflation de 70% par an et une crise monétaire, plusieurs villes souffrent de pénuries de pain et de carburant. Et l'aide des pays du golfe est la bienvenue pour permettre au pays de couvrir tous les besoins pendant un an.

N.N'd.

ÉNERGIE

Une «vache solaire» pour l'Afrique distinguée au CES de Las Vegas

The «Solar cow project» est un projet qui vient de recevoir le prix de l'innovation lors de la grande foire technologique de Las Vegas (CES) 2019. Le projet propose une «vache solaire» pour apporter l'électricité dans les zones africaines dépourvues de réseaux électriques. Il s'agit d'une mini centrale solaire sous laquelle on peut recharger des batteries. Le système est composé d'une vache métallique, couverte de panneaux solaires, accueillant des chargeurs de batteries qui ressemblent à des... mamelles.

«En arrivant à l'école, chaque enfant est invité à disposer une batterie sous la Solar cow, qu'il peut reprendre, une fois chargée, à la fin de la journée pour la donner à ses parents», explique Guillaume Grallet dans l'hebdomadaire français Le Point.

L'idée a été lancée par la start-up coréenne, Yolk, et testée au Kenya. La start-up espère que cela pourra inciter les parents à envoyer les enfants à l'école plutôt que de les faire travailler. Le projet pourrait profiter à quelque deux cent soixante millions de jeunes mineurs dans le monde qui ne vont pas à l'école, selon les chiffres de l'Unicef.

N.N'd.

AFRIQUE

Internet s'invite dans la protection des animaux contre le braconnage

Les nouvelles technologies sont désormais utilisées pour protéger les espèces en voie de disparition et de lutter contre leur abattage sauvage.



Une start-up française spécialisée dans l'internet des objets a équipé, dans une réserve du Zimbabwe, des rhinocéros de balises GPS basse consommation. «On a commencé un projet au Zimbabwe, il y a maintenant trois ans, en inventant un capteur, installé dans la corne d'une trentaine de rhinocéros, qui émet trois fois par jour la position exacte du rhinocéros, et cela durant trois

ans», a expliqué la directrice de la fondation Sigfox, Marion Moreau. Le rhinocéros fait partie des espèces victimes des braconniers et menacées de disparition. Le GPS permet de le surveiller et d'intervenir en cas de menace. La start-up française s'associe également à la fondation de Jane Goodall afin de surveiller un habitat de chimpanzés de 21 000 km² en Tanzanie. Les singes sont

suivis par des villageois grâce à des tablettes. «Les contrôleurs forestiers du village sont très fiers, nous ne leur avons pas dit ce qu'ils devraient enregistrer dans la forêt. Ils se sont réunis et ils ont choisi. Nous enregistrerons un arbre abattu illégalement, un piège à animaux, une cartouche au sol», a déclaré Marion Moreau.

N.N'd.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Dépliants

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

CHRONIQUE

Le carnaval Kafountine

Le carnaval de Kafountine, créé en 1989, est un événement culturel annuel qui se déroule autour d'un thème pendant une semaine, chaque début du mois de février. Pour cette 21^e édition, ce sera exceptionnellement, du 31 janvier au 28 février, nous apprend-on, sans doute pour célébrer la nouvelle année !

Véritable vitrine de la culture traditionnelle sénégalaise, il permet de découvrir toutes les facettes de la culture du pays de la Téranga, lui-même déjà très réputé pour sa très longue tradition d'hospitalité.

Le carnaval de Kafountine se distingue aux rythmes des danses, chants, sons de percussions, combats de lutte, gastronomie, vêtements traditionnels, etc. Souvent, l'on est gratifié d'un grand défilé avec des troupes qui viennent de toute la région et animé par la sortie des masques, des prestations d'élèves mais aussi des concerts qui alimentent ces soirées culturelles et contribuent par là même à faire de la diversité culturelle.

Dans un pays qui a toujours favorisé le brassage des peuples et des cultures dans cette région du monde, l'on n'est nullement surpris de cette ouverture pérenne envers l'étranger.

Dans la logique des grands rendez-vous culturels où les échanges sont de rigueur, l'on ne s'étonne pas non plus de ce que sont également organisées des conférences et rencontres.

C'est assurément un événement festif où tous convergent pour clôturer en beauté, carnavalesque et habitants de Kafountine, en pirogues vers la presqu'île des Oiseaux, authentique réserve ornithologique pour le clou de la fête.

Kafountine est devenu par la force des choses et particulièrement par son attrait, un village touristique et culturel, répondant d'abord à un souci de promotion culturelle de la Casamance et aussi de pacification de la région.

La Casamance, comme on le sait, est la plus vaste région naturelle du Sénégal aux enjeux politiques nombreux qui regroupe des petites villes atypiques et authentiques dont celle de Kafountine qui se trouve en basse Casamance, très prisée pour sa belle plage parsemée de filaos.

Le Sénégal naturel, c'est une mine inestimable de bonheur pour les touristes en quête de verdure et de dépaysement à 373 km de Dakar qui valent bien la peine d'être parcourus.

Une forêt luxuriante entoure les villes environnantes de Kafountine et dans cette zone de culture, on y trouve palmiers, manguiers, orangers, citronniers, mandariniers et autres pamplemoussiers, arbres fruitiers bénis par des pluies abondantes.

Le charme de cette petite ville est, à n'en point douter, la simplicité et l'hospitalité des habitants. C'est donc dans ce décor féérique et idyllique et en dégustant son vin de palme que l'on vit des us et coutumes encore vivaces.

Depuis plus de seize ans maintenant, les événements culturels dans cette basse Casamance, d'Abéné et de Kafountine sont les rendez-vous très attendus qui font la fierté de toute la population mais aussi des nombreux touristes qui ne cessent de visiter la région et ces derniers demeurent impatients toujours de découvrir musiciens, batteurs de djembés et ballets de danses traditionnelles.

Ferréol Gassackys

DIASPORA

Le rôle que pourrait jouer Brazzaville au sein de la Francophonie débattu en France

Sociologue, maître de conférences et écrivain, Brice Mankou a animé, le 10 janvier à l'Institut universitaire de Béthune, une conférence sur le thème : « La Francophonie et le rôle joué par Brazzaville, capitale de la France Libre ».

La conférence s'est tenue en présence de Christian Larivière, président de l'université du temps libre de Béthune; de Paul Maloukou, ministre conseiller près l'ambassade du Congo en France, à Paris; de son collègue chargé de la communication, Patrick Gombet; et de plusieurs participants.

Au nom de l'ambassadeur Rodolphe Adada empêché, le ministre conseiller a exprimé sa satisfaction d'assister à cette conférence. « Notre présence ici, à Béthune, confirme, au-delà de la légendaire amitié franco-congolaise, les liens développés entre Français d'origine congolaise et habitants du Pas de Calais, terre d'accueil », a-t-il déclaré.

Le conférencier, Brice Mankou, a pour sa part signifié qu'il est question de se souvenir que l'histoire de la libération de la France s'est faite en plusieurs étapes. Brazzaville, de 1940 à 1943, a été la capitale de la France libre dans l'entité de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun, ralliés dès l'été 1940, dont l'apport fut décisif pour la victoire de la vision gaulliste.

Brice Mankou a insisté pour rappeler que c'est à partir de ces territoires africains que la France avait trouvé son appui en hommes, ressources naturelles, impôts, poste émetteur. De Gaulle les érigea très rapidement en une zone nouvelle qu'il appela « Afrique française libre ». Le Journal officiel y était imprimé. Il y eut environ dix-sept mille Africains recrutés dans l'armée de la France libre entre



Brice Mankou entouré de Danielle Banzouzi et Emmanuelle Ngono, deux étudiantes majors du département Génie civil de l'IUT de Béthune./Crédit photo : Brigitte VanWesmael

1940 et 1943, chiffre tout à fait considérable, qui représente entre le tiers et la moitié des Français libres.

En dressant un état des lieux sur la francophonie en Afrique, selon le conférencier, le Bassin du Congo demeure la zone géographique où se joue désormais la survie de la langue française. Cela se ressent par la vitalité que dégage cette langue à travers un nombre important d'écrivains francophiles, d'élèves et étudiants passionnés par le français. « C'est cette passion que le général de Gaulle avait perçue en consacrant Brazzaville capitale de la France libre et de l'Afrique équatoriale française », a-t-il précisé.

Toujours à propos de la Francophonie, le Franco-Congolais a constaté qu'il existe des

freins aux valeurs de fraternité prônées par la Francophonie en entrave de cette passion. « Par exemple, la récente loi sur l'augmentation vertigineuse des frais académiques pour les jeunes francophones, qui sont passés du double au triple. J'avais mené un plaidoyer en allant à la rencontre des parlementaires français afin qu'ils revoient cette clause tarifaire pour la poursuite des études universitaires en France », a-t-il fait savoir.

A l'issue de cette conférence, Patrick Martin, chef du département Génie civil de l'IUT de Béthune, a tenu à présenter, avec fierté, Danielle Banzouzi et Emmanuelle Ngono, deux jeunes étudiantes originaires du Congo, actuellement majors de son département.

Marie Alfred Ngoma

Un Congolais à la tête d'Infogreffe

Dieudonné Mpouki, ancien vice-président du Groupement d'intérêt économique (GIE), greffier associé du Tribunal de commerce de Paris, succède à Bernard Bailet, greffier associé du Tribunal de commerce de Nice, qui l'a présidé depuis 2013.

Le nouveau président du GIE infogreffe a été choisi au cours d'un conseil d'administration qui a élu, à la même occasion, Anne Penchinat, greffier associée du Tribunal de commerce de Nîmes, en qualité de vice-présidente. Le Franco-Congolais Dieudonné Mpouki a déclaré, à l'issue de sa désignation: « Je suis heureux de présider à la destinée d'Infogreffe : un formidable outil au service des entrepreneurs et des professionnels. C'est maintenant vers toujours plus de dématérialisation que nous nous engageons, et dès les mois prochains, nous serons fiers de participer au lancement du Tribunal Digital ».

Le nouveau président de GIE Infogreffe est diplômé de Sciences Po Paris, Essec et ti-



Dieudonné Mpouki

tulaire d'une Maîtrise en économie et gestion des entreprises de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Me Dieudonné Mpouki est entré au greffe du Tribunal de commerce de Paris en 1996 en qualité de contrôleur du registre du commerce et des

sociétés. Devenu responsable du service juridique du greffe pendant dix ans, il est nommé greffier associé du Tribunal de commerce de Paris en 2012.

Pour sa participation active aux divers projets ayant trait à la numérisation de la profession et la dématérialisation des formalités des entreprises, avec notamment l'élaboration du guide des formalités RCS, la mise en place du site des formalités en ligne d'Infogreffe, ou bien encore du guichet-entreprises pour le compte des greffiers des tribunaux de commerce, il devient vice-président du GIE Infogreffe depuis 2016.

Me Dieudonné Mpouki assure ses nouvelles fonctions de président depuis le 1^{er} janvier de cette année.

M.A.Ng.

CONTENTIEUX ÉLECTORAL

Martin Fayulu actionne le levier de la contestation

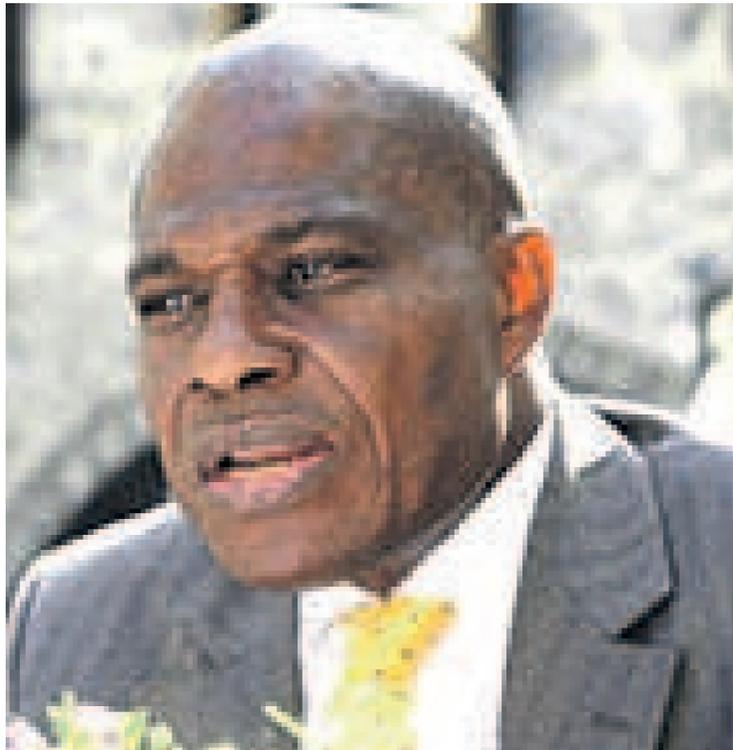
D'après la coalition Lamuka qui a installé son propre centre de compilation des résultats, parallèlement à celui officiel de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), son candidat aurait obtenu 61% de voix devant Félix Tshisekedi et Ramazani Shadary.

A peine élu président de la République au terme du scrutin du 30 décembre dernier, Félix Tshisekedi est déjà sous la rampe de la contestation. Celle-ci est portée par son concurrent direct, Martin Fayulu, évoquant la vérité des urnes qui, d'après lui, n'a pas été respectée. A en croire le leader de l'Ecidé qui a concouru à la présidentielle sous le label Lamuka, le choix du peuple n'a pas été respecté et, par conséquent, les résultats publiés par la Céni ne reflètent pas la réalité électorale du terrain. Juste quelques heures après la publication des résultats, il est monté au créneau pour récuser le plébiscite de Félix Tshisekedi qu'il qualifie d'un hold-up électoral. Martin Fayulu a invité l'Eglise catholique à publier ses résultats ainsi que les structures d'observation électorales à le faire également, convaincu qu'il incarne réellement le choix du peuple.

C'est dans ce contexte de contestation des résultats qu'il a pris l'option d'introduire un recours à la Cour constitutionnelle contre la victoire de Félix Tshisekedi. D'après la coalition Lamuka qui a installé son propre centre de compilation des résultats, parallèlement à celui officiel de la Céni, Martin Fayulu aurait obtenu 8 600 000 voix, soit 61% devant Félix Tshisekedi qui s'est tiré avec 2 800 000, soit 18,59%. Quant à Shadary, la source le crédite de 2 000 000, soit 18% seulement.

Pour Martin Fayulu qui espère obtenir gain de cause, la Cour constitutionnelle devrait confronter les différents procès verbaux affichés dans les bureaux de vote et les passer au crible afin de découvrir le pot aux roses. Il est indirectement poussé dans cette démarche par l'Eglise catholique dont la mission d'observation électorale allègue que « les résultats de l'élection présidentielle, tels que publiés par la Céni, ne correspondent pas aux données collectées par notre mission d'observation à partir des bureaux de vote et de dépouillement ».

Tout en prenant acte de la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle qui, pour la première fois dans l'histoire de la République démocratique du Congo, ouvre la voie à l'alternance au sommet de l'État, l'Eglise catholique s'est refusée de révéler le nom de la personne ayant remporté la présidentielle. Elle reconnaît à la Céni,



à travers l'abbé Donatien Nshole, son secrétaire général, la compétence de publier les résultats conformément à la loi. Et comme si cela ne suffisait pas, la France, par le biais de son ministre des Affaires étrangères, est venue en rajouter en contestant le choix des Congolais tel qu'entériné par la Céni. « Il semble bien que les résultats proclamés ne soient pas conformes aux résultats que l'on a pu constater ici ou là. La Conférence épiscopale nationale du Congo a fait des vérifications, a annoncé des résultats qui étaient totalement différents », avait déclaré Jean-Yves Le Drian sur CNEWS.

Et d'enfoncer le clou en ces termes : « Cela peut mal tourner parce que M. Fayulu était a priori le leader sortant de ces élections. Il faut qu'on garde son calme, qu'on évite les affrontements et que la clarté soit faite sur ces résultats qui sont inverses à ce que l'on imaginait, à ce qui était avancé. La France a saisi le Conseil de sécurité en fin de semaine dernière pour que les résultats constatés soient les résultats réels. Elle souhaite que les chefs d'État africains et les organisations africaines puissent agir pour que les résultats soient les vrais résultats des élections ». Tous les yeux sont donc tournés vers la Cour constitutionnelle, appelée à statuer sur ce contentieux électoral qui tient en haleine l'opinion nationale et internationale.

Alain Diasso

Martin Fayulu a déposé son recours à la Cour constitutionnelle

La Haute Cour dispose de huit jours ouvrables pour étudier la requête et formuler un arrêt censé clarifier le jeu politique.

Le candidat malheureux à la présidentielle, Martin Fayulu, s'est rendu le 12 janvier à la Cour constitutionnelle. Objectif : se rassurer que le recours introduit par ses avocats, la veille, avait été bien réceptionné par l'organe attitré et qu'un récépissé en bonne et due forme avait été délivré. Le candidat de Lamuka à la présidentielle s'est fait accompagner par une délégation restreinte des cadres de cette coalition et de la Dynamique de l'opposition au nom de laquelle la requête avait été introduite. « La requête demande l'annulation des résultats proclamant Félix Tshisekedi président de la République. Elle a été introduite hier (vendredi) et aujourd'hui, nous sommes venus récupérer les récépissés de cette requête », a déclaré l'avocat Toussaint Ekombe à la presse, devant les locaux de la Cour constitutionnelle.

La démarche amorcée par Martin Fayulu vise la restauration de ce qu'il considère comme la vérité des urnes; laquelle, selon lui, avait été sacrifiée sur l'autel des intérêts sordides au mépris du souverain primaire. En tant que requérant, ses avocats ont déposé à la Haute Cour toutes les pièces dont les procès verbaux attestant sa victoire électorale. Ces procès verbaux seront confrontés, un par un, à ceux que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) va amener afin que la vérité des urnes soit clairement établie.

Martin Fayulu dénonce la falsification des résultats par la Céni qui, de son point de vue, a violé la loi électorale qui prohibe le recours au vote électronique. Cette deuxième compilation, a-t-il déclaré au sortir de la Cour, permettra de rétablir la vérité des urnes. Dans la loi électorale, a-t-il précisé, il est indiqué que les résultats affichés dans les bureaux de vote et repris sur les procès verbaux sont transmis comme tels dans les différents Centres locaux de compilation des résultats. Or, dans le cas d'espèce, a-t-il signifié, la Céni a eu recours aux clés USB pour assurer la transmission des données, ce qui constitue, d'après lui, une entorse à la loi électorale qui interdit le vote électronique. La Cour constitutionnelle dispose de huit jours ouvrables pour étudier le recours de Martin Fayulu. Le président de la Commission électorale, Corneille Nangaa, a indiqué dans la nuit de vendredi à samedi que l'investiture de Félix Tshisekedi interviendra le 22 janvier.

A.D.

CONCORDE NATIONALE ET PAIX

Un credo pour le Pr Évariste Boshab

Le député national élu dans la circonscription électorale de Mweka, dans le Kasai, a déconseillé, tout au long de sa campagne, le règlement de comptes, en prônant la communion entre la population. Aujourd'hui, un appel est lancé aux différents politiques congolais de lui emboîter le pas en vue de ne pas laisser le pays sombrer dans le chaos.

Les résultats provisoires des élections législatives nationales et provinciales étant connus depuis la nuit du 11 au 12 janvier, le Pr Evariste Boshab est assuré de continuer son exhortation à la paix et la concorde nationale à l'Assemblée nationale, auprès des autres institutions de la République et de la population congolaise tout entière. Ce discours, notent les observateurs, le pays en a vivement besoin en ces temps où il traverse un moment décisif de son histoire. Si des politiques congolais et la communauté internationale conseillent les Congo-

lais à privilégier la concorde nationale et la paix, Evariste Boshab se sent, dans ce domaine, comme un poisson dans l'eau, cette matière constituant son enseignement de tous les jours.

Le plébiscite du peuple lui donne raison

Deuxième meilleur élu à la députation nationale, selon les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante, le Pr Evariste Boshab mérite ce plébiscite du peuple congolais qui se reconnaît en lui. Un vote qui n'est pas une surprise pour ceux qui connaissent l'homme car les accueils dont il bénéficie à chaque descente à la base ont toujours été à la hauteur de sa personnalité et constituent un signe de reconnaissance de la part de cette population.

Le Pr Evariste Boshab a toujours fait ses preuves dans le domaine de l'éducation supérieure aussi bien au pays comme à

l'étranger. Après avoir remporté les élections de 2006 et 2011, il était revenu récemment dans sa terre, son fief de Mweka, dans le Grand Kasai, pour solliciter le suffrage de sa base naturelle. Dans les différentes contrées de cette province où il est passé, il a été accueilli en véritable enfant de la maison qui a toujours su garder les liens familiaux avec les siens. C'était également pour lui l'occasion de confirmer sa conviction sur le développement du pays. Appelant ses frères et sœurs du Kasai à participer massivement aux élections pour donner des nouveaux dirigeants au pays, le Pr Evariste Boshab a martelé sur la paix qui



Pr Évariste Boshab

devrait caractériser ces scrutins. « Nous n'allons pas nous battre ou nous chamailler parce que les élections ne sont pas un combat », insistait-il.

Lucien Dianzenza

RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES NATIONALES

Le FCC grand gagnant

Dans un hémicycle qui compte cinq cents élus du peuple, le parti au pouvoir sortant et alliés ont obtenu une majorité confortable d'où sortira le futur Premier ministre.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a rendu publics, le 11 janvier, les résultats des législatives nationales en tablant essentiellement sur un corps électoral estimé à 18 329 318 votants. Ainsi donc, les résultats ont concerné seulement 485 députés nationaux devant figurer dans la prochaine Assemblée nationale sans que ne soit précisée l'affiliation de leurs partis à telle ou telle coalition politique. Le restant des députés sera constitué de ceux de Beni (territoire et ville), Butembo et Yumbi. Ils sont au nombre de quinze et connaîtront leur sort après les élections du mois de mars prochain.

Avant la publication des résultats, le président de la Céni a révélé quelques traits caractéristiques de ces scrutins dont le suffrage exprimé oscille autour de 18 161 182 votants avec un seuil fixé à 1% sur l'ensemble du territoire national, équivalant à 181 611 000 voix. Corneille Nangaa d'indiquer que tout parti ou regroupement politique n'ayant pas atteint ce seuil ne serait pas éligible à la répartition des sièges et ne participera pas au prochain parlement.

Cette disposition de la loi électorale, faut-il le préciser, aura desservi de nombreux partis politiques, particulièrement ceux qui n'ont pas une assise nationale. Seuls les partis véritablement implantés et portés par des leaders locaux ayant joué véritablement leur rôle de premiers mobilisateurs se sont tirés d'affaires. Ils sont plus d'une dizaine qui ont atteint ce seuil et qui vont disposer des députés à la chambre basse du parlement. L'on cite, entre autres, le PPRD, l'AFDC et alliés, l'UDPS Tshisekedi, le CCU et alliés, le G7, l'UNC, le MLC, le



Palu et alliés, la Dynamique de l'opposition, etc.

Autre chose à retenir, sur les 485 députés déclarés provisoirement élus, cinquante à peine sont des femmes. Une légère progression tout de même par rapport aux élections de 2006 et 2011, a reconnu Corneille Nangaa, espérant que la dynamique sera maintenue lorsque seront organisées les élections à Beni, Butembo et Yumbi. Il a salué le fait que pour la première fois, la province de Maniema a donné à la députation nationale deux femmes.

Par ailleurs, le président de la Céni a épinglé le cas de ceux qu'il a qualifiés d'élus exceptionnels, c'est-à-dire ceux qui, indépendamment de leurs partis politiques, ont réalisé des scores au-delà de 50% dans leurs circonscriptions électorales res-

pectives. Même si leurs partis politiques n'ont pas atteint le seuil requis, ces élus sont d'office admis en qualité de députés nationaux à la prochaine Assemblée nationale. C'est notamment le cas de Muzito Fumunsi qui a réalisé 61,54% dans son fief de Kikwit, mais aussi, de Willy Bakonga qui s'est tiré avec 51,64% dans la province de la Tsuapa. De tous les députés nationaux élus, l'on notera que Vital Kamerhe est celui qui aura réalisé le plus des suffrages sur toute l'étendue du pays avec 86 832 000 de votes favorables recueillis au Sud-Kivu. Il est suivi en ordre utile par Evariste Boshab à Mwaka, avec 80 521 000 des suffrages exprimés. En outre, dans la perspective de la mise en place du bureau provisoire de la chambre basse qui sera dirigée par le plus âgé des

élus assisté de deux plus jeunes, il est à noter que Gabriel Kyungu wa Kumwanza du G7 a été sacré le plus vieux de l'institution.

Majorité absolue pour les Kabilistes

L'autre enseignement à retenir, c'est que le PPRD et alliés vont constituer la prochaine majorité parlementaire pour avoir donné plus des députés. Entre deux cent cinquante et trois cents députés sur les cinq cents que compte l'Assemblée nationale contre une cinquantaine pour le Cap sur le changement, il est clair que le Front commun pour le Congo (FCC) a pris les larges et peut, d'ores et déjà, revendiquer la majorité absolue. Ce qui augure de grandes tractations. « Nous avons deux hypothèses : soit une cohabitation, soit une coalition en fonction d'un

La Céni lors de la publication des élections grand regroupement qui permettrait d'avoir d'autres personnalités venant de bords différents », a laissé entendre un cadre du FCC.

Le PPRD, à lui seul, compte cinquante-trois députés et lorsqu'on y ajoute les élus des partis et regroupements affiliés, l'on est bien au-delà de deux cent cinquante. La coalition Lamuka, quant à elle, a emporté cinquante-neuf sièges. Dans un hémicycle qui compte cinq cents élus du peuple, le PPRD et alliés se tirent donc avec une majorité confortable d'où sortira le futur Premier ministre. Ce qui, en somme, veut dire que si sa victoire à la présidentielle devrait être confirmée, Félix Tshisekedi ne pourra pas nommer un Premier ministre sans alliance et n'aura donc pas la main.

Alain Diasso

SOUDAN

Des mesures économiques pour juguler la crise

Le gouvernement soudanais a reçu du président Omar Hassan Ahmed Al-Bashir la charge de la mise en place des réformes mesures, en privilégiant l'amélioration de la vie de la population, en vue d'enrayer définitivement la crise née des revendications contre la hausse du prix du pain et la vie chère, considérée par les dirigeants comme un alibi de l'opposition et de ses parrains pour déstabiliser le pays qui se bat pour son développement.

La réunion tenue récemment, au sixième jour des manifestations contre la hausse du prix du pain et la vie chère, avec les chefs des services de sécurité et des renseignements soudanais dont le patron de National intelligence security service, a permis au chef de l'Etat soudanais, le maréchal Omar Hassan Ahmed Al-Bashir, de prendre une série de mesures énergiques visant à juguler la crise économique qui sévit dans son pays. Il s'agit, selon des sources concordantes, de la première réaction du président soudanais face aux mouvements de contestation sociale qui ont touché plusieurs villes du Soudan dont sa capitale, Khartoum. Concrètement, le président Al-Bachir

a notamment promis à ses concitoyens l'amorce de « vraies réformes » par l'Etat en vue de garantir une vie digne à la population. Mais, déjà, le gouvernement de Khartoum avait arrêté certaines mesures jugées salvatrices pour la capitale et certaines autres provinces affectées pour leur fournir les services de base permettant de mettre fin aux stratégies de l'opposition accusée d'être à la base de la situation décriée.

Des actions visant à mettre le pays à genoux

Cette réunion tenue avec les responsables de différents services a également été l'occasion pour le président Al-Bachir de saluer les efforts déployés par

les forces de l'ordre, de sécurité et de défense, avec l'appui du pouvoir exécutif, afin de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens lors des manifestations et soulèvements dans les provinces du pays. S'agissant de la cause de ces mouvements de contestation contre la hausse du prix du pain et la vie chère, les sources rappellent qu'ils ont embrasé, à partir du 19 décembre, certaines villes des provinces du Soudan. Ils dénoncent, en effet, l'amplification de la crise économique utilisée comme stratégie par certains partis de l'opposition en poussant les manifestants à mettre le feu et à détruire certains biens privés et publics. À les en croire, ces manifestations ont visé les stations d'essence, les banques, les édifices abritant les services de l'Etat, etc. L'objectif était, selon les mêmes sources, d'anéantir les efforts fournis par le gouvernement dans le but de provoquer la colère de la population pour espérer leur ralliement. Ici, les sources prennent pour preuve

des allégations, les identités des suspects interpellés par les services spécialisés de l'Etat, tenus comme auteurs d'actes d'insurrection et de destruction méchante. Avant cette intervention énergique du président soudanais, le parti au pouvoir, le Congrès national, avait, lui aussi, affirmé comprendre la colère de la population face à la mauvaise situation économique. Mais, son porte-parole, Ibrahim el-Sadiq, avait également accusé les partis de gauche de vouloir « déstabiliser l'appareil de l'Etat ». Il a aussi tenu l'Etat d'Israël d'être à l'origine de ces protestations. Les responsables soudanais regrettent, par ailleurs, que leur pays soit la convoitise de beaucoup qui ne veulent pas le laisser libre pour son développement et qui se servent de l'opposition pour le déstabiliser. Ces manifestations, rappelle-t-on, ont commencé comme une simple revendication pacifique, avant de se transformer en des destructions méchantes, entraînant l'intervention du gouvernement qui a pris

certaines mesures pour maîtriser, d'une façon générale, la situation. Au niveau de la capitale, il a notamment été décidé la fermeture des écoles primaires et secondaires, privées et agréées ainsi que les universités pendant une période indéterminée pour prévenir de ce genre de manifestations.

Le président soudanais a exhorté ses compatriotes, particulièrement la jeunesse, au bon sens du patriotisme. Il leur a demandé de ne pas prêter le flanc aux rumeurs et de ne pas tomber face aux tentatives de manipulations politiciennes qui ne sont que des stratégies de l'opposition dont l'objectif n'est que de provoquer des frustrations du peuple et la révolte de la population, en créant des rébellions. Dans ce combat, les responsables soudanais, à travers le gouvernement, se disent serins et prêts à combattre tout ennemi du développement de ce pays.

Lucien Dianzenza

FORCE PUBLIQUE

De nombreux promus à la présidence de la République au titre du 1^{er} trimestre 2019

Le directeur général de la sécurité présidentielle (DGSP), le colonel Serges Oboa, a présidé le 11 janvier, au stade Saint-Denis à Mpila, la cérémonie de port d'insignes de grades des militaires, gendarmes et policiers évoluant au sein des structures opérationnelles de la présidence de la République.

Plusieurs éléments des Forces armées congolaises dont des marins, de la gendarmerie nationale et de la police exerçant à la DGSP et à la Garde républicaine (GR) ont été promus au titre du 1^{er} trimestre de cette année. Dans le lot, quatorze officiers supérieurs dont un colonel, onze lieutenants-colonels ou capitaines de frégate et deux commandants ou capitaines de corvette. S'agissant des officiers subalternes, il y a quatre capitaines ou lieutenant de vaisseaux et quatre lieutenants ou enseignes de vaisseaux de 1^{re} classe. Parmi les nombreux sous-officiers promus à cette occasion, on compte quarante-huit adjudants-chefs ou maîtres principaux, dix-neuf adjudants ou premiers maîtres ainsi que des sergents-chefs, maîtres ou maréchaux de logis-chefs en grand nombre.

S'adressant aux nouveaux promus, le DGSP les a appelés à adopter de nouveaux comportements. « Je voudrais saluer et féliciter les militaires, gendarmes et policiers promus au titre du 1^{er} trimestre 2019. Oui, un nouveau galon vient de tomber. Cela nécessite des nouveaux comportements et d'obligations dans vos comportements. Je vous exhorte à changer qualitativement votre manière de servir; à plus de discipline, de disponibilité, de cohésion et d'efforts, à la loyauté, la fidélité et à travailler durement afin de mériter de la confiance du commandement », a conclu le colonel Serges Oboa.

Ils ont dit...

Le commandant Ghislain Benoît Ngolo de

la GR : « Je suis très content et très fier. La fierté, c'est la parade. Avec ces galons, la parade, c'est bon. Content parce que j'ai les sentiments de joie pour avoir tant enduré et aujourd'hui bénéficié de cette promotion. Mais, dans tous les cas, il s'agit d'un soldat qui a des chefs, au milieu, c'est le travail et au bout du compte, nous avons la récompense. Pour le cas d'espèce, c'est bien l'avancement au grade de commandant qui me confère le statut d'officier supérieur; j'en suis très conscient pour les futures responsabilités ».

Adjudant-chef Bikindou Pembé Olive Diane : « Je viens d'être promu au grade d'adjudant-chef, je suis très ravi. Par rapport au travail que j'ai réalisé, les chefs m'ont nommée au 1^{er} trimestre. Pour ceux qui ont raté le tableau en 2019 ou le 1^{er} trimestre, je leur demande d'être toujours courageux parce que ce sont des choses qui arrivent. Je vais me mettre une fois de plus au travail afin de bénéficier toujours de la confiance de la hiérarchie ».

Adjudant-chef Ndombo William de la DGSP : « C'est un sentiment énorme, un sentiment de joie. Un sentiment d'une personne qui est en train de récolter ce qu'il a semé. Au bout de trois ans, on a semé la discipline, le travail, la rigueur et la disponibilité. Maintenant, le commandement a reconnu nos efforts et voilà que nous sommes passés au 1^{er} trimestre, je ne peux que remercier le commandement et nous sommes très contents ».

Parfait Wilfried Douniama

ZONE DE DÉFENSE N°9

Plus de cent militaires élevés aux différents grades de l'armée

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), Guy-Blanchard Okoï, a présidé, le 12 janvier à Brazzaville, la cérémonie de port d'insignes de grade à plus de cent militaires promus au premier trimestre de l'année 2019.



Le chef d'état-major général des FAC encourage un nouveau promu/Adiac

ressources financières et des carrières », a-t-il rappelé.

Des dizaines de militaires ressortissant de différents corps de l'armée ont été promues aux grades d'officiers supérieurs et de sous-officiers. « Aux promus, nos sincères et chaleureuses félicitations. Aux autres nos encouragements, le travail ne doit pas s'arrêter. Ayez foi en votre hiérarchie et en vos capacités », a indiqué le général Guy-Blanchard Okoï.

L'heureux promu, l'adjudant-chef Patrick Goma Mbadza, a dédié sa promotion à la puissance divine en indiquant : « L'ardeur et la rigueur de Dieu feront le reste. C'est ce que je dis aux autres ».

A la faveur de cette cérémonie, le chef d'état-major général des FAC a également réitéré et relayé aux militaires l'essentiel du message du chef de l'Etat lors du réveillon d'armes. « Honneur et dignité. Faire beaucoup avec peu dans la gestion du matériel, des effectifs, des maigres

ressources financières et des carrières », a-t-il rappelé.

A propos de la gestion des carrières professionnelles, le chef d'état-major général des FAC a indiqué : « Il nous a été rappelé que l'avancement se fait particulièrement par rapport au mérite. Il faudra, avec peu, continuer à nous entraîner; à nous instruire et à nous former. Nous devons continuer à servir avec fidélité et loyauté les institutions de la République. Servir la population avec dévouement et sens du devoir. Nous devons aussi respecter nos engagements sur le plan de la discipline, renforcer les valeurs morales et l'ardeur au travail tout en étant unis. Il nous faudra nous instruire aussi individuellement pour que nous soyons capables d'affronter des examens et concours ».

Fortuné Ibara

RÉFLEXION

Où va le Bassin du Congo ?

Le moins que l'on puisse dire, en ce début d'année 2019, est que le Bassin du Congo connaît ou s'apprête à connaître des changements qui marqueront fortement son Histoire. Il faut donc observer avec attention comment cette partie du monde évoluera dans les mois à venir.

Ce qui se passe en République démocratique du Congo (RDC) avec l'élection contestée de Félix Tshisekedi et l'installation dans les travées du parlement d'une majorité issue de la précédente n'est, en effet, que la partie émergée d'un véritable iceberg comme le montrent la reprise des troubles religieux et ethniques en Centrafrique, l'incertitude qui règne sur le sort du président Ali Bongo au Gabon, l'âge avancé du président Paul Biya au Cameroun dont la succession va devoir s'organiser, les tensions discrètes mais bien réelles qui ont accompagné et accompagnent toujours le départ du président

Eduardo Dos Santos en Angola.

Région potentiellement la plus riche du continent en raison des immenses ressources minérales, agricoles, aquatiques et autres qu'elle détient, l'Afrique centrale est aussi, dans le moment présent, l'une des régions les moins prévisibles du continent. Si elle parvient à résoudre pacifiquement les problèmes politiques et sociaux qui se posent à ses peuples, elle sera à coup sûr, demain, le pôle économique de l'Afrique sub-saharienne; mais si elle n'y parvient pas dans un délai raisonnable, elle verra se multiplier les obstacles dressés sur sa route vers l'émergence, avec le risque de devoir gérer des crises ethniques plus graves encore que celle qui dévasta le Rwanda, il y a vingt-trois ans, et qui déchirent toujours l'est de la RDC.

La RDC occupant, en plein centre de l'immense Bassin du Congo, un vaste espace où vit la plus grande communauté humaine de cette

partie de l'Afrique, c'est bien de la politique que conduiront ses nouveaux dirigeants dans les prochaines années que naîtra, ou plus exactement se développera, le processus d'unification économique qui peut résoudre tous les problèmes présents et mettre fin aux conflits qui la déstabilisent. Il importe donc, au plus haut point, d'observer avec attention ce qui va se passer à Kinshasa dans les jours et les mois à venir avec la formation du nouveau gouvernement, l'énoncé des missions qui lui seront assignées par la plus haute autorité de l'Etat, la définition des priorités de la diplomatie congolaise, l'évolution des rapports avec les onze pays qui entourent la RDC.

Félix Tshisekedi ayant vécu avec sa famille des moments difficiles en raison des troubles qui agitaient son pays et ayant hérité de son père des convictions fortes concernant le rôle essentiel de la démocratie dans l'avancée des peuples, l'on peut espérer qu'il prendra dès

le début de son mandat des décisions montrant sa volonté d'ancrer le Congo démocratique dans un Bassin du Congo pacifié qui entend lui-même œuvrer pour la construction d'une véritable communauté régionale. Il sait que les pays les plus stables de l'Afrique centrale, le Congo-Brazzaville et le Rwanda tout particulièrement, sont prêts à l'accompagner dans cette démarche.

Dans ce contexte géopolitique, rien ne serait donc plus rassurant pour la communauté internationale que la tenue rapide d'un sommet qui réunirait les dirigeants du Bassin du Congo et des Grands Lacs pour un dialogue consacré à la protection de la nature et à l'intégration régionale auquel participeraient tous les dirigeants de la quinzaine de pays concernés.

Brazzaville est, faut-il le rappeler, parfaitement équipée pour accueillir une telle conférence.

Jean-Paul Pigasse